

Le Puy-en-Velay, le 4 Novembre 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu par les services de la MSA une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA).

Vous avez, pour la plupart d'entre-vous, renvoyé cette déclaration à nos services et pour d'autres, nous nous sommes rencontrés lors de nos permanences sur les secteurs.

Chaque année, à la même période, la Chambre d'Agriculture propose aux agriculteurs proches de la retraite de faire un point sur la transmission de leur exploitation agricole.

Afin de vous accompagner dans cette étape, nous vous proposons :

- **des RENCONTRES COLLECTIVES** fin novembre-début décembre sur les thèmes de **la retraite, règlements successoraux, donation - testament**

1 – 3 JOURNEES COLLECTIVES D'INFORMATION

Mardi 26 novembre 2024 de 10 h 00 à 16 h 30

Antenne Chambre d'Agriculture

43170 SAUGUES

Ou

Mardi 3 décembre 2024 de 10 h 00 à 16 h 30

Chambre d'Agriculture – Immeuble Interconsulaire

43000 LE PUY EN VELAY

Ou

Mardi 10 décembre 2024 de 10 h 00 à 16 h 30

Au CFPPA D'Yssingeaux – 50 Impasse des Epicéas

43200 YSSINGEAUX

Hôtel Interconsulaire

16 Bd Bertrand

BP 20343

43012 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 07 21 00

Fax : 04 71 09 03 42

CDA43@haute-loire.chambagri.fr

ORDRE DU JOUR

Matin : 10h00 à 12h30

→ ***Intervention de la MSA sur la retraite*** : (Michèle CHAPAVEIRE ou Laetitia COSTE)

- Réforme des retraites : nouvelles mesures concernant l'âge de départ (retraite légale, retraite carrière longue ...) et le montant des pensions
- Cumul emploi retraite
- Où trouver son relevé de carrière ?
- Démarches pour cesser son activité (bulletin de mutation, parcelle subsistance etc...)
-

Repas pris en commun à la charge de chacun

Après-midi : 13h30 à 16h30

→ ***Intervention du Service Juridique sur : succession – donation***
(Chambre d'Agriculture - Corinne ROUX - conseillère juridique)

Règlements successoraux – généralités :

- Dévolution par décès
 - . Successions – ab intestat
 - . Dévolution testamentaire
- Transmission entre vifs – donation

Points sur les définitions :

- de la réserve héréditaire
- de la quotité disponible
- des ordres et degrés

2 – FORMATION TRANSMISSION

(Cf Tract pour Programme)

Objectifs :

Horizon Transmission : Construire l'avenir de sa ferme

Dates :

**11 et 17 décembre 2024
Chambre d'Agriculture
2^{ème} étage – Salle 222
43000 LE PUY EN VELAY**

Frais d'inscription de 46€ et frais pédagogiques pris en charge pour les cotisants vivés à jour de leur cotisation (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs...).

Dans un souci d'organisation, nous vous demandons de confirmer votre présence :

au 04.71.07.21.54 ou au 04.71.07.21.55

ou par mail : jmejean@haute-loire.chambagri.fr

aux journées collectives d'information et/ou à la formation transmission, si vous souhaitez y participer.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La Conseillère Installation et Transmission

Josiane MEJEAN